



REPÚBLICA DE CABO VERDE

Missão Permanente de Cabo Verde Junto das Nações Unidas

Intervention
de
Son Excellence Monsieur

Victor Borges

Ministre des Affaires Étrangères,
Coopération et Communautés
de la République du Cap-Vert

à l'occasion du débat général
de la Soixantième Session de
l'Assemblée Générale des Nations Unies

New York, le 21 Septembre 2005
Vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

Tout en exprimant mon accord et en vous félicitant du thème proposé pour le débat général « Pour une ONU plus forte et efficace: assurer le suivi et la mise en oeuvre des décisions de la réunion de haut niveau de septembre 2005 », je souhaiterais faire les remarques suivantes:

A dix ans du délai imparti, nous sommes confrontés, ici et là, à des doutes et interrogations sur la réalisation des objectifs de développement du millénaire, ODM, en particulier en Afrique.

Au cœur du débat, deux aspects inter liés de cette question: les politiques de développement des Etats et la réalisation effective des engagements pris par la communauté internationale. Je n'ai pas ici l'intention d'évaluer les politiques nationales, mais il est évident que la réalisation des ODM requiert des ajustements profonds dans les politiques nationales et des efforts accrus de réaménagement et gestion des budgets.

D'autre part, l'émergence d'un nouvel leadership africain renouant l'engagement dans la promotion du développement, de la démocratie, de la paix et de la stabilité politique et sociale doit constituer une opportunité pour la communauté internationale d'accorder un soutien plus cohérent avec les objectifs du millénaire.

Malheureusement et malgré l'ubiquité du discours sur les objectifs de développement du millénaire, nous sommes restés en deçà des engagements pris, à la désolation manifeste des populations affligées par des maladies endémiques telles que la malaria et la tuberculose, ainsi que la prévalence et l'expansion effrayantes du VIH/SIDA.

Comme l'a souligné le Chef d'État capverdien, lors de son allocution à la réunion de haut niveau, la semaine dernière, les moyens pour réaliser les objectifs du millénaire et bâtir un monde plus libre, fondé sur des niveaux plus élevés de bien-être, de tolérance, de paix et de sécurité sont à la portée de l'Humanité.

Pour y arriver, il nous faudra de la volonté politique et non pas la déclaration de volonté politique, ou la souscription à de vœux pieux de développement.

Il incombe à cette 60ème session d'assurer les conditions pour la mise en oeuvre effective des résultats de ce sommet, dans tous ses aspects. Il est toutefois certain que la mise en oeuvre de ces résultats est un teste à la volonté politique verbalisée, à la capacité de dialogue des Etats membres, en vue d'un meilleur équilibre dans les relations internationales, la démocratisation de la gouvernance internationale, le renforcement de la paix et de la sécurité mondiales, régionales et nationales.

Dans le cadre des reformes proposées par le Secrétaire général, le Cap Vert a été choisi pour accueillir l'expérience novatrice de représentation conjointe (JOM en anglais) des

programmes et des agences des Nations Unies présentes localement. Permettez-moi de réitérer le soutien du Gouvernement à cette initiative, tout en soulignant la nécessité d'une préparation adéquate de l'expérience et d'ajustements intérieurs et inter agences opportuns et consistants avec l'option de représentation conjointe. Nous sommes convaincus que le JOM permettra de concentrer les ressources sur les défis prioritaires et les aspects substantifs du développement.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

La République du Cap Vert a commémoré, le 5 juillet 2005, le trentième anniversaire de son indépendance. Trente ans de beaucoup de sacrifices et d'efforts pour le développement social et économique. Au long de ce parcours, tous les indicateurs de développement ont accusé une évolution positive et constante. L'évolution des indicateurs est à l'origine de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale en décembre 2004 portant sur la graduation du Cap Vert.

Autrement dit, la sortie du Cap Vert de la liste des pays moins avancés.

La graduation est la reconnaissance explicite du travail réalisé par le peuple et les différents Gouvernements qui se sont succédés au Cap Vert. La graduation est, certes aussi, le résultat de l'aide internationale accordée par les différents partenaires.

Je tiens donc à saisir cette occasion, pour exprimer à tous les partenaires de développement du Cap Vert, ici présents et aux absents, nos vifs remerciements pour la solidarité accordée.

Courant le risque de me répéter, je voudrais rappeler que:

La graduation du Cap Vert résulte du fait que le pays ait satisfait à deux des trois critères établis. Je me réfère au niveau de revenu per capita et à l'indice de développement humain.

La non réalisation du critère de vulnérabilité économique, de loin le plus important, illustre les grandes fragilités d'un petit pays insulaire, dépourvu de ressources naturelles et affligé de façon permanente par la sécheresse.

À la vulnérabilité économique structurelle l'on peut ajouter les vulnérabilités alimentaire et environnementale aggravées par l'impact des chocs extérieurs dont la hausse du prix du pétrole est un exemple fort illustratif.

Pour réussir à moyen et à long terme, la graduation doit être accompagnée de mesures adéquates susceptibles de garantir la continuité du processus de développement.

Dans nos discussions avec le système des Nations Unies, nous mettons l'accent sur la nécessité d'une transition sans heurts. Il est fondamental et urgent de définir les objectifs, la durée, les contours et les modalités pratiques de cette transition. Les succès atteints, grâce à une gestion judicieuse de l'aide extérieure, ne peuvent pas offusquer les grandes

vulnérabilités structurelles d'un petit état insulaire, exposé de façon permanente à la sécheresse et, partant, au déficit de la production alimentaire.

J'ouvre une parenthèse pour réitérer l'appel à la communauté internationale pour qu'elle accorde une attention particulière aux problèmes de développement des petits états insulaires.

Je suis convaincu qu'en janvier 2008, lorsque le Cap Vert quittera le groupe des PMA, nous aurons accordé avec nos partenaires de développement un cadre référentiel commun fondé sur la Résolution 59/209 de l'Assemblée Générale et en phase avec l'esprit d'une transition sans heurt où l'accent sera porté sur les questions commerciales, de financement du développement, y compris des modalités et des instruments plus efficaces et adéquats aux nécessités de la croissance économique accélérée d'un pays gradué et très vulnérable.

Pour notre part, nous continuons à compter sur la solidarité de nos partenaires, y compris les Nations Unies.

Nous demeurons convaincus que l'objectif de développement que nous partageons ne signifiera pas la pénalisation de la bonne gouvernance et de dynamiques positives de développement.

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs,

S'agissant du financement du développement et de la nécessité dramatique d'ajuster les pratiques et les instruments d'aide aux exigences de la réalisation des objectifs de développement du millénaire, permettez-moi une petite réflexion sur la décision d'éliminer la dette extérieure prise récemment par le G8.

Le Gouvernement du Cap Vert se réjouit de la décision confirmée à Gleneagles de pardonner la dette extérieure de 18 pays, pour la plupart des africains. Il s'agit d'une bouffée d'oxygène pour le processus de développement des pays bénéficiaires.

Cela dit, le Gouvernement du Cap Vert considère qu'il faudra approfondir l'analyse de la question en vue de son intégration effective dans l'agenda internationale. Si, d'une part, la situation des pays pauvres et très endettés requiert un tel élan de solidarité, nous pensons qu'il faudra aussi faire un geste envers les pays à revenu moyen, en particulier ceux dépourvus de ressources naturels qui se sont endettés avec prudence et honorent le service de la dette dans un cadre structurel marqué par des contraintes budgétaires.

Autrement, le message sous-jacent à la décision de pardon de la dette serait extrêmement ambigu et se prêterait à plusieurs lectures.

Monsieur le Président,

Je termine par là où l'on commence habituellement, en vous félicitant de votre élection à la présidence de cette 60^{ème} Session de l'Assemblée Générale.

Mes félicitations s'étendent à la Suède, votre pays, qui a toujours apporté un concours inestimable à la cause de l'autodétermination des peuples, de la paix mondiale et du développement.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance à votre prédécesseur, le Ministre d'Etat Jean Ping, de la manière compétente et sage dont il s'est acquitté de ses fonctions, dans une période caractérisée par des négociations intenses et ardues.

Permettez-moi finalement d'adresser au Secrétaire général Kofi Anan, un mot de reconnaissance, d'encouragement et de confiance. Sa vision de l'avenir du monde et des Nations Unies mérite le soutien de tous, pour que notre organisation commune puisse répondre aux défis croissants et complexes du monde actuel.

Je vous remercie de votre attention.